

pense qu'il faudrait les placer sur des terres qui sont maintenant occupées. Le Canada compte environ 700,000 terres. Je n'exagère pas, je crois, quand je déclare que chacune de ces fermes pourrait, en moyenne, employer utilement un homme de plus, mais les cultivateurs ne peuvent pas le payer. Si les cultivateurs redevenaient un peu plus prospères, je crois qu'un sur quatre pourrait louer les services d'un employé, ce qui donnerait du travail, comme aide aux cultivateurs actuels, à environ 200,000 chômeurs des villes. On peut dire qu'aujourd'hui le cultivateur a une occupation, mais il ne touche pas ce qu'on appelle un revenu. Je connais maints cultivateurs qui cherchent à cultiver une section entière sans l'aide de personne. A moins de quinze milles de chez moi un homme cultive une section depuis trois ans sans recourir aux services d'aucun employé. Dans un autre cas, un homme a récolté 8,200 boisseaux, il y a deux ans, sans autre aide que celle d'un garçonnet de huit ans; il n'avait pas les moyens de louer les services d'un employé. La solution du problème agricole réside dans le relèvement des prix des produits agricoles, dans le relèvement du revenu des cultivateurs, et une fois ces résultats obtenus, les jeunes gens trouveront le chemin de la terre d'une façon toute naturelle.

Je n'irai pas jusqu'à m'opposer à cette résolution, mais je déclare que si on allait adopter un plan de ce genre, il faudrait éviter toute précipitation, et il reste tout à fait inutile d'en entreprendre l'exécution à moins que les terres ne deviennent un peu plus prospères. C'est l'expérience acquise par la commission d'établissement des soldats. Il faut d'abord relever les prix des denrées agricoles, rendre la prospérité aux cultivateurs, et il ne sera plus nécessaire de consacrer tant d'heures à l'étude de plans de soulagement du chômage et d'établissement sur des terres, ou d'autres questions de même genre.

Le très hon. SIR GEORGE PERLEY (Argenteuil): La question que l'honorable député de Témiskaming-Nord (M. Bradette) a mise sur le tapis est d'un grand intérêt pour nous et j'imagine que nous partageons son avis en ce qui regarde un bon nombre des observations qu'il a faites. Il a commencé par nous dire que l'agriculture est l'industrie fondamentale du Canada. Personne ne le niera; d'aussi loin que je peux me rappeler, nous avons tous parlé en ce sens; la question est indiscutable; c'est un axiome. Je suis très heureux de partager ses idées sur cette question. A tout événement, la Chambre ne doit pas s'imaginer que le présent Gouvernement a négligé l'étude des questions qui intéressent l'industrie agricole ou les intérêts du cultivateur. Mon honorable ami a lui-

même fait allusion aux lois qui ont été adoptées par le Parlement dans le but de prêter main-forte à la classe agricole, depuis l'avènement du régime actuel à la direction des affaires. Nous avons fait adopter la loi du crédit agricole que nous voulons faire modifier et dont nous réclamons l'élargissement de la portée à l'heure actuelle; de plus, nous avons fait adopter la loi des arrangements entre cultivateurs et créanciers, la loi d'organisation du marché des produits naturels et plusieurs autres mesures dans l'unique but d'aider le cultivateur à conclure des arrangements advenant le cas où il éprouve des difficultés, à obtenir des prix rémunérateurs pour ses produits et de façon à rendre plus agréable l'exploitation des fermes pour qu'un plus grand nombre de gens restent sur la terre.

A mon avis, monsieur l'Orateur, la présente résolution soulève une question de très grande envergure qui a été discutée par deux des honorables membres qui ont déjà pris la parole; c'est-à-dire l'expansion des grandes villes. Il s'agit d'un problème mondial et d'une situation qui existe dans tout l'univers. Au cours du dernier demi-siècle, le Canada a été témoin d'un courant accéléré en ce qui regarde l'accroissement de la population de nos centres urbains par rapport au chiffre de l'ensemble de notre population. Le chiffre de la population urbaine est passé de 18 p. 100 à 54 p. 100 du total de la population du pays, d'après le recensement de 1931. Pour moi, voilà l'une des principales causes de la crise et des difficultés que l'on doit surmonter dans toutes les parties du monde. Les gens sont allés s'établir dans les grandes villes; ils ont été captivés par le cinéma, les tramways, l'éclairage électrique et tout le confort des grandes villes. Ainsi que l'honorable député de Battleford-Sud (M. Vallance) l'a si bien dit, les jeunes gens ne se soucient plus de rester sur la terre. Il n'y a pas le moindre doute que les capitaines d'industrie de ce continent ne viennent pour la plupart de la campagne. Ils sont nés et ils ont été élevés à la campagne et ils sont arrivés dans les grandes villes doués de cette forte constitution que l'on ne peut acquérir que sur la ferme. Ces grands industriels ont réussi là où les jeunes citadins auraient probablement abouti à l'insuccès. Mais cette situation ne se rencontre pas seulement au Canada; elle est particulière à tous les pays du monde et même certains pays sont dans une situation bien pire que la nôtre à cet égard; l'Australie est dans ce cas, je le crois; quoi qu'il en soit, l'on ne saurait dire que la situation est saine du moment qu'une moitié de la population d'un pays est domiciliée dans les grandes villes.